

TÉMOIGNAGE
Réseaux thématiques
2021/2027



**Elevage bovins lait
en région
Nouvelle Aquitaine**



Le réseau thématique C3A « Clim'Action Adaptation Atténuation » mobilise des éleveurs en production bovine (lait ou viande) et caprine pour établir des références technico-économiques.

**Chiffres clés 2022
de l'exploitation**

Main-d'œuvre :
2 UMO Exploitant, 0,5 Salarié

Surfaces :
SAU : 141 ha
SFP : 119 ha, 84 % en herbe
17 ha méteil fourrage
98% labourables, 0 irrigation

Troupeau :
81 UGB dont :
• 65 VL + 34
génisses Prim Holstein

Production laitière :
507 997 l vendus laiterie
Prix du lait payé : 496 €/1 000 l

Chargement corrigé :
Chargement autonome hors
achat et hors variations
d'inventaire : 0,67 UGB/ha

Autonomie massique ration :
88 %

Indicateurs économiques :
Produit Brut (PB): 386 023€
Charges opération./PB : 24 %
Charges de structure/PB : 32 %
EBE : 171 435€
EBE/PB : 44 %
Annuités/EBE: 19 %
Revenu disponible : 70 288 €
par UMO

**Face aux changements
climatiques**

Forces :

- Diversification du système fourrager
- Vêlages groupés organisés après la période estivale

Faiblesses :

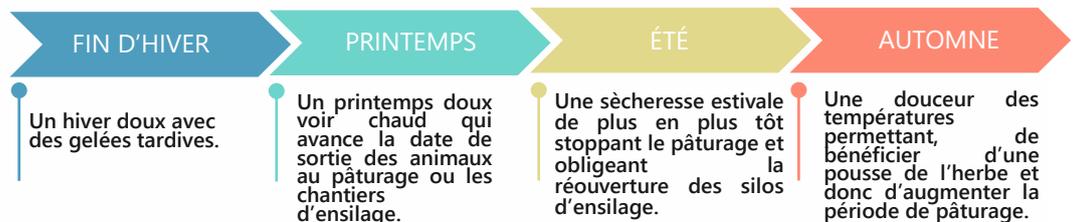
- Ration printanière basée fortement sur les rendements des parcelles en Grass + trèfle

Gaec de la Luire : Augmenter son autonomie alimentaire par la diversification des espèces pâturées

LAIT SPÉCIALISÉ HERBAGER PLAINE – Vienne

RISQUES CLIMATIQUES ANNUELS

L'exploitation se situe au Nord Est de la Vienne, en zone « argileuse », avec une sensibilité aux sécheresses estivales et une faible pluviométrie annuelle.



ALÉAS CLIMATIQUES ET LEVIERS MIS EN ŒUVRE

2015		Application d'une MAEC obligeant 70% d'herbe dans son assolement et limitant la quantité annuelle de concentré à 800kg/UGB
2017		Mise en place sur 5 ans du pâturage de betterave afin d'avoir du pâturage sur septembre-octobre
2018		Automne très humide, obligeant l'arrêt du pâturage de betterave. Accentuation des problèmes d'humidité dans le bâtiment et donc la gestion de la litière
2019		Utilisation de bactérie dans la litière pour réduire l'utilisation de paille et maîtriser davantage les cellules
2020		Début de la méthode dite « Topping » pour mieux valoriser les refus
2022		Mise en place de méteil ensilage sur deux parcelles pour améliorer leur structure de sol et augmenter l'autonomie protéique de la ration. Sécurisation des stocks d'herbe ou de maïs en cas de mauvaise récolte
2023		Démarrage du pâturage de sorgho multi coupe pour prendre la suite des prairies de juillet à septembre. Semis de céréale tardif puis impossible à cause de la pluviométrie. Animaux rentrés en bâtiment plus tôt

CHERCHER À LES VALORISER LES REFUS

Chaque année, les éleveurs broyaient les refus des vaches et trouvaient vraiment dommage de ne pas valoriser cette herbe sur pied.

En 2020, ils découvrent le « topping » c'est-à-dire le fait de faucher les refus. C'est une technique venue de Nouvelle Zélande qui consiste à faucher l'herbe avant l'entrée des animaux dans le paddock. C'est d'autant plus utile dans un contexte de changement climatique qui accélère la pousse de l'herbe au printemps et rend de plus en plus difficile la gestion de l'épiaison et des refus.

L'intérêt premier, évoqué par les éleveurs, est d'éviter le gaspillage de cette herbe sur pied non consommée par les vaches et jusqu'alors broyée.

Aujourd'hui, les éleveurs l'utilisent sur 50% de leur surface de pâturage. La technique n'a pas nécessité d'investissement particulier puisqu'ils la réalisent avec une faucheuse à plat.

En fonction des conditions météorologiques, ils fauchent tous les 2- 3 jours voir tous les jours. Une charge de travail plus importante que le broyage mais totalement acceptée par les éleveurs par rapport à l'économie de fourrage observée et la qualité de la repousse des prairies.

PLUS D'UN AN DE STOCKS

Les éleveurs en sont convaincus : « Il ne faut plus se cantonner à la création de stocks pour une année ! Dans un contexte climatique tellement aléatoire comme aujourd'hui, il faut prévoir au-delà d'un an pour pouvoir rebondir en cas d'imprévus »

BACTÉRIES DANS LA LITIÈRE POUR LIMITER LES CELLULES

En automne, dès l'augmentation du taux d'humidité, les éleveurs étaient continuellement embêtés par des montées cellulaires. En 2017, par le biais de leur vétérinaire, ils ont eu écho de bactéries à pulvériser sur leur litière afin d'améliorer sa qualité bactériologique et donc de réduire, les problèmes sanitaires. D'autres avantages sont évoqués : limiter leur consommation de paille, espacer leurs curages à plus de 2 mois, bonifier les valeurs organiques de leur fumier et arrêter de faire du compostage. L'automne 2018, particulièrement humide, les a décidés à essayer. N'ayant pas pu réaliser les semis de céréales cette année-là, l'économie de paille les pousse à utiliser ces bactéries l'hiver d'après. Depuis, ils n'ont jamais arrêté observant les intérêts avancés par le vétérinaire sur leur troupeau. Un point de vigilance est tout de même évoqué sur la complexité de trouver la quantité de paille optimale à mettre ; ainsi que la diminution de la portance de la litière en cas d'excès important d'humidité.

LE BALE GRAZING , ENVISAGÉ POUR LES TARIÉS ET GÉNISSES :

Récemment, les éleveurs se sont intéressés à la technique du « bale grazing » venue d'Amérique du Nord. Le pâturage de balles de foin consiste à placer des bottes de foin dans une parcelle de pâturage ou de prairie clôturée pour permettre aux bovins d'être autonome pendant l'hiver.

Les éleveurs souhaitent le mettre en place sur les tariés ou/et les génisses aux champs mais ils s'interrogent encore sur la façon de l'insérer dans leur système.

Fiche réalisée par :

Solène DURANT- Chambre d'agriculture de la Vienne (06 36 07 03 71)

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Janvier 2024 - Réf. : 0024 311 022

Conception : Beta Pictoris

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Trouver des alternatives aux prairies pour le pâturage estivale et d'automne

Depuis plusieurs années, le GAEC mesure, grâce à un herbomètre, la pousse de ses prairies en Ray Grass et Trèfle blanc. Le constat est sans appel : il ne faut plus compter sur ces dernières en été et en automne. L'élevage a donc réfléchi à des solutions pour conserver le pâturage sur cette période.

2017 à 2021: Le pâturage de la betterave

Proposer des betteraves à pâturer avec plusieurs avantages pour le GAEC.

Tout d'abord, la période puisque le pâturage débutait en général sur septembre.

Deuxièmement, elles fournissaient aux vaches une nouvelle source d'énergie dans la ration puisqu'elles sont très riches en sucres. Cette concentration en énergie couplée à un faible encombrement est d'autant plus intéressante pour des vaches fraîches vélées. C'est majoritairement le cas au GAEC à cette période puisque les vélages sont groupés sur l'automne.

De plus, les éleveurs trouvaient très intéressants que les vaches valorisent également les feuilles des betteraves.

Cette pratique a été arrêtée en 2022 car ils la jugent trop compliquée au niveau du désherbage par rapport à la surface nécessaire chez eux (2 hectares).

2015 : Le pâturage du colza fourrager

L'élevage a démarré le pâturage de colza fourrager en 2015. Il leur permettait de faire pâturer les vaches début septembre puis d'enchaîner avec les betteraves à partir de 2017. Facile à conduire, c'était un mode d'affouragement intéressant qu'ils ont malheureusement dû arrêter en 2020 pour respecter le pourcentage de prairies dans leur assolement (MAEC).

2023 : Le pâturage du sorgho

Le pâturage de sorgho multi coupe, présent de juillet à septembre a conquis les éleveurs qui vont en ressemer à l'avenir. Pour eux, c'est une alternative très intéressante sur l'été. Sur la période, ils ont pu faire passer leurs vaches trois fois dessus. Bien conscient que le mois de juillet a été pluvieux, il faut renouveler l'expérience avec d'autres conditions météorologiques

En projet pour 2025 : le pâturage de luzerne - dactyle



Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (CasDAR) et de la CNE.

